



# BULLETIN MUNICIPAL

Site Internet de la commune : [www.commune-faramans.fr](http://www.commune-faramans.fr)

## Conseil municipal du 25 juillet 2019

VP/CB

### **1. Travail des commissions :**

#### ➤ **École :**

De nouvelles tables et chaises ainsi qu'un abri à vélos ont été commandés. Ils seront mis en place pour la prochaine rentrée.

#### ➤ **Voirie :**

Suite à l'appel d'offre lancée auprès des entreprises pour la rénovation de la route de Bressolles, c'est la Société Eiffage qui a été retenue pour un montant de 122 398,80 euros TTC.

#### ➤ **Bâtiments :**

La réfection de la façade du bâtiment des anciens logements des enseignants près de l'école a été effectuée par l'Entreprise Cavieux de Saint-André-de-Corcy.

La Société Ponsot Bellet à Saint-André-de-Corcy a débuté le démoussage des toits de la salle des fêtes, du préau, du local pompiers, du bûcher, des logements et de l'école.

Afin d'aménager la petite salle des associations, divers matériels et équipements ont été commandés : vaisselles, tables, chaises et petit électroménager.

#### ➤ **Assainissement :**

Le rapport de la visite d'autosurveillance réglementaire annuelle de la lagune a été rendu. Il ressort que les performances épuratoires de cette unité demeurent satisfaisantes.

### **2. Information importante :**

#### ➤ **Restrictions d'eau :**

Le bassin « Dombes - Couloir de Certines » étant en *Alerte renforcée*, un arrêté préfectoral en date du 27 mai 2019 a été pris pour des mesures de restriction d'eau à respecter.

**ATTENTION !** : le préfet de l'Ain a signé un nouvel arrêté le 02 août relevant les niveaux d'alerte. Faramans est ainsi passé en niveau « **CRISE** » et de nouvelles restrictions quant à l'usage de l'eau s'appliquent.

Pour plus d'informations, se reporter à l'article publié le 29 mai dernier sur le site dans la rubrique « Environnement » : « Usage de l'eau : alerte renforcée et mise en place de mesures de restriction ».

### **3. Fermeture du secrétariat de Mairie :**

Le secrétariat de mairie sera fermé le vendredi 16 août 2019.

### **4. Pour information :**

#### ➤ **Commémoration :**

La cérémonie en mémoire des Maquisards du Camp Didier aura lieu à la stèle des Bruyères le 07 septembre 2019, rendez-vous sous la halle à 9 h.

#### ➤ **Inauguration :**

L'inauguration de la nouvelle halle et de la petite salle des associations est prévue le 14 septembre 2019 à 11 h suivie d'un pot de l'amitié. L'ensemble de la population est convié.

### **5. Prochaines manifestations :**

#### ➤ **Dimanche 25 août 2019 :**

Repas Cuisse de Bœuf et course enduro tondeuse organisés par *l'Amicale des Pompiers de Faramans* et *Pêche loisirs de Bourg St Christophe*.

Pour la cuisse de bœuf, réservation impérative avant le 15 août 2019 auprès de :

Hubert FOURNAND	au 06 07 49 49 85
ou Frédéric RUBAT	au 06 07 22 28 39